

Facteurs de risque de cancer professionnel en Europe — Aperçu des conclusions de l'enquête sur l'exposition des travailleurs

Résumé

Auteurs : Marine Cavet, Ami Matsushima, Araceli Sánchez, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

Gestion de projet : Marine Cavet, EU-OSHA.

Remerciements : Xabier Irastorza, Elke Schneider et Nadia Vilahur, EU-OSHA, Lin Fritschi et Troy Sadkowsky, OccIDEAS Pty Ltd (<https://www.occideas.org/>).

À la mémoire de Nuala Flavin, coordinatrice de l'équipe irlandaise d'experts nationaux pour l'enquête WES, qui est décédée en septembre 2025.

Le résumé et la conclusion ont d'abord été rédigés avec l'aide de l'IA (Microsoft Copilot), avant d'être révisés et retravaillés par les auteurs.

Ni l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail ni aucune personne agissant au nom de l'Agence n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations suivantes.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2025

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de photographies ou d'autres éléments qui n'appartiennent pas à l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement adressée aux titulaires des droits d'auteur.

Introduction

Les cancers d'origine professionnelle restent une préoccupation importante dans toute l'Europe, les expositions sur le lieu de travail contribuant de manière substantielle à la charge globale de morbidité due au cancer. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) a mené l'[enquête sur l'exposition des travailleurs \(WES\)](#) afin d'estimer l'exposition probable des personnes salariées et indépendantes à 24 facteurs de risque de cancer connus. Couvrant six États membres de l'UE, à savoir l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, la France, la Hongrie et la Finlande, l'enquête sur l'exposition des travailleurs fournit des données cruciales pour les stratégies politiques et de prévention fondées sur des données probantes.

L'enquête WES est une enquête téléphonique à grande échelle menée auprès de la population, conçue d'après l'étude australienne sur les expositions professionnelles. Entre septembre 2022 et février 2023, plus de 24 000 entretiens ont été réalisés, représentant 98,5 millions de personnes salariées et indépendantes européennes. L'enquête a évalué l'exposition à un large éventail de produits chimiques industriels, de substances générées par des processus, de mélanges et de facteurs de risque physiques, en classant les niveaux d'exposition comme faibles, moyens ou élevés. La liste complète est la suivante :

- **Produits chimiques industriels** : 1,3-butadiène, acrylamide, sulfate de diéthyle/diméthyle, épichlorhydrine, oxyde d'éthylène, formaldéhyde et ortho-toluidine
- **Poussières ou fibres inorganiques** : amiante et silice cristalline alvéolaire (SCA)
- **Poussières organiques** : poussière de cuir et poussière de bois
- **Métaux** : arsenic, cadmium, cobalt, chrome hexavalent (chrome VI), plomb et composés inorganiques, et nickel
- **Huiles** : huiles minérales (sous forme de brume)
- **Produits de combustion** : émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel
- **Solvants** : benzène et trichloroéthylène
- **Rayonnement** : rayonnement ionisant, rayonnement ultraviolet (UV) artificiel (y compris l'exposition oculaire) et rayonnement UV solaire (y compris l'exposition oculaire)

La probabilité d'exposition a été estimée à l'aide de l'outil OccIDEAS¹, l'ensemble de données² étant pondéré dans un but de représentativité. En particulier, le rapport de synthèse³ se concentre sur les principales circonstances d'exposition et l'utilisation de mesures de contrôle pour les 24 facteurs de risque de cancer couverts par l'enquête. Pour chaque circonstance, les mesures de contrôle spécifiques signalées couvrent, par exemple, l'utilisation d'un système (ou d'une machine) entièrement clos, la ventilation par aspiration localisée et l'extraction sur outil, la ventilation générale ou les équipements de protection respiratoire pertinents.

Principales observations

Exposition globale, expositions multiples et différences

Près de la moitié (47,3 %) des personnes salariées et indépendantes interrogées ont probablement été exposées à au moins un facteur de risque de cancer au cours de leur dernière semaine de travail, ce qui signifie qu'environ 46,6 millions de personnes salariées et indépendantes pourraient être exposées à au moins un facteur de risque de cancer au travail dans les six pays couverts. Environ 11,1 % ont été exposées à au moins un facteur de risque de cancer à un niveau élevé, soulignant ainsi l'ampleur du problème. Les expositions les plus courantes étaient les expositions aux rayons ultraviolets solaires

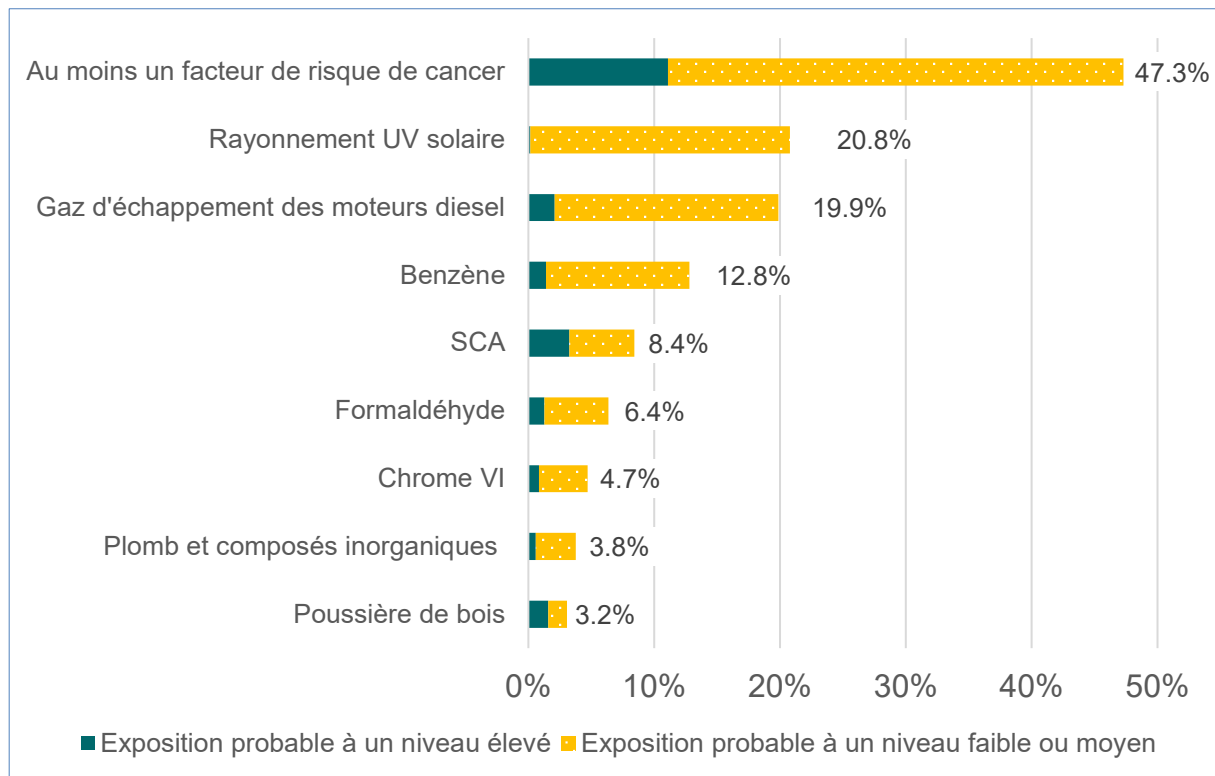
¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.occideas.org/>

² Le formulaire est disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.7802/2818>

³ Disponible à l'adresse : <https://osha.europa.eu/en/publications/occupational-cancer-risk-factors-europe-overview-findings-workers-exposure-survey>

(20,8 %), aux émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel (19,9 %), au benzène (12,8 %), à la SCA (8,4 %) et au formaldéhyde (6,4 %). Les expositions à des niveaux élevés étaient plus fréquentes pour la SCA, les émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel, la poussière de bois, le benzène et le formaldéhyde (figure 1).

Figure 1: Les expositions les plus fréquentes au cours de la dernière semaine de travail (% de personnes salariées et indépendantes)



Source : WES 2023, EU-OSHA ; population de référence : personnes salariées et indépendantes en Allemagne, en Espagne, en Finlande, en France, en Hongrie et en Irlande.

Les expositions multiples sont fréquentes : 26,1 % des personnes salariées et indépendantes ont probablement été exposées à au moins deux facteurs de risque de cancer au cours d'une même semaine. Bien que la plupart des corrélations de co-exposition sont faibles, des corrélations modérées peuvent être observées entre certains métaux — en particulier le cadmium, le cobalt, le nickel et le chrome hexavalent —, principalement dans les secteurs du travail des métaux. La complexité des expositions multiples souligne la nécessité d'adopter des approches de prévention adaptées.

Les taux d'exposition varient considérablement d'un secteur d'activité à l'autre, de même que le nombre moyen de facteurs de risque de cancer. En moyenne, les personnes salariées et indépendantes sont exposées à plus de deux des 24 facteurs de risque de cancer dans les secteurs de la sylviculture et de l'exploitation forestière, de l'extraction de minerais métalliques ou d'autres activités minières ou d'extraction en carrière, de la collecte, du traitement et de l'élimination des déchets, de la récupération des déchets et de la construction.

Les personnes indépendantes et temporaires sont souvent confrontées à des taux d'exposition plus élevés à des facteurs de risque spécifiques (par exemple, la poussière de bois, l'oxyde d'éthylène, l'amiante), tandis que les travailleurs masculins ont généralement des taux d'exposition plus élevés que les travailleuses. Toutefois, il existe des exceptions, telles qu'une exposition plus forte au formaldéhyde à un niveau élevé parmi les femmes travaillant dans le secteur de la santé. Les personnes salariées et

indépendantes plus âgées tendent à présenter une exposition plus fréquente à plusieurs facteurs de risque, mais à des niveaux inférieurs par rapport aux autres catégories d'âge.

Circonstances d'exposition et mesures de contrôle

L'enquête détaille les circonstances professionnelles conduisant à une exposition pour chaque facteur de risque, illustrant le large éventail de secteurs et de tâches dans lesquels l'exposition au risque de cancer se produit.

Parmi l'ensemble des personnes salariées et indépendantes des six pays, le rayonnement UV solaire était l'exposition probable la plus courante au cours de la dernière semaine de travail, à n'importe quel niveau, avec 20,8 % de l'ensemble des personnes concernées, y compris l'exposition oculaire. Le rayonnement UV solaire était également une co-exposition courante. Toutefois, lors de l'interprétation des données de l'enquête, il est important de tenir compte de la période de l'année au cours de laquelle l'enquête a eu lieu (de septembre 2022 à février 2023), étant donné qu'elle joue un rôle dans cette exposition spécifique.

L'exposition à la poussière de bois se distingue de la plupart des autres facteurs de risque de cancer inclus dans l'enquête, étant donné que la moitié des personnes salariées et indépendantes exposées ont été exposées à un niveau élevé au cours de la dernière semaine de travail (1,6 % de l'ensemble des travailleurs). Contrairement à l'exposition à d'autres produits chimiques industriels, l'exposition au formaldéhyde est plus répandue au sein de la population active — 6,4 % de l'ensemble des personnes salariées et indépendantes ont probablement été exposées — et les circonstances de l'exposition sont diverses.

Le recours à des mesures de contrôle varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans les lieux de travail tels que les laboratoires scientifiques et les industries chimiques et pharmaceutiques, les personnes salariées et indépendantes déclarent utiliser systématiquement des mesures de contrôle technique (par exemple, des systèmes fermés, une ventilation par aspiration localisée et des équipements de protection individuelle). Les tâches impliquant les émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel, le benzène, la SCA et l'amiante (en particulier dans la construction et la maintenance) font souvent l'objet de peu de mesures de contrôle, ou aucune. Par exemple, plus des deux tiers des personnes exposées aux émissions de gaz d'échappement des moteurs diesel lors de travaux d'entretien sur des véhicules à moteur diesel n'ont signalé aucune mesure de protection.

L'enquête met en évidence la nécessité cruciale d'une mise en œuvre renforcée et plus cohérente des mesures techniques, organisationnelles et de protection individuelle, conformément à la hiérarchie des mesures de contrôle.

Conclusions

Les résultats de l'enquête sur l'exposition des travailleurs soulignent la prévalence de l'exposition professionnelle aux facteurs de risque de cancer en Europe et révèlent des lacunes importantes en matière de prévention, en particulier dans les secteurs et les tâches où le respect des mesures de contrôle est faible. Des stratégies efficaces doivent, dans la mesure du possible, donner la priorité à l'élimination ou à la substitution des facteurs de risque de cancer et garantir l'utilisation généralisée et cohérente de mesures de contrôle adéquates. Une attention particulière devrait être accordée aux secteurs à haut risque, aux groupes de travailleurs vulnérables (par exemple, les travailleurs indépendants, les travailleurs temporaires et les travailleurs âgés) et aux tâches impliquant une exposition importante mais une mise en place limitée de mesures de contrôle.

L'enquête sur l'exposition des travailleurs offre le tableau le plus complet et le plus récent des expositions aux risques de cancer professionnel en Europe. Près de la moitié des personnes salariées et indépendantes européennes sont probablement exposées à des facteurs de risque de cancer sur leur lieu de travail, des millions d'entre elles étant exposées à des niveaux élevés ou à de multiples

facteurs de risque. Si certains secteurs font preuve de pratiques préventives robustes, ce n'est pas le cas de nombreux autres, où les expositions sont encore fréquentes et dangereuses. Les décideurs politiques, les employeurs et les professionnels de la santé au travail pourraient utiliser ces résultats pour mettre en place des interventions ciblées et fondées sur des données probantes afin de protéger les travailleurs et de réduire le fardeau du cancer professionnel dans toute l'Europe.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et au-delà.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Santiago de Compostela 12, 5.^a planta

48003 Bilbao, Espagne

Adresse électronique :

information@osha.europa.eu

<https://osha.europa.eu>